

SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11

Délibération n°20032026-007

Date de la convocation

Le 16/03/2026

Objet de la délibération

FIXATION DU  
NOMBRE DE  
MEMBRES DU CCAS

Le Maire,  
  
Emeric DECOMBE  
Signature et cachet

L'An deux mille vingt six, le vendredi 20 Mars à 19h30 en Mairie de Saint Bonnet les Allier

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de SAINT-BONNET LES ALLIER.

**Présents :** M. DECOMBE Emeric, TARRIT Maryse, AMBLARD Patrick, BONHOMME Sabrina, FERREIRA Manuel, GALLOIS-THOMAS Audrey, VERNY Elisabeth, CIZERON Marc, BENALI Marie-Hélène, MOREAU Teddy

**Absents excusés :** DE RYCKE Cyril donne pouvoir à Mme BENALI

**Secrétaire de séance :** Mme TARRIT Maryse

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles R 123-7 à R. 123-12,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DÉCIDE :**

De fixer à **neuf (9)** le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale, à savoir :

- **le Président**, à savoir de droit Monsieur le Maire,
- **4 membres du conseil municipal** désignés par délibération du conseil municipal du 20 mars 2026 ;
- **4 membres extérieur au conseil municipal** désignés par arrêté du maire.

\*\*\*\*\*

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Commune de SAINT-BONNET LES ALLIER  
MAIRIE DE SAINT BONNET LES ALLIER  
République Française

**EXTRAIT DU  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 063-216303255-20260320-20032026\_007-DE

**SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026**